

Séance publique du 20 septembre 2004

Délibération n° 2004-2146

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Désignation d'un représentant au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE)**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-0062 en date du 28 mai 2001, le Conseil a désigné monsieur Alain Chabrolle comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE).

Monsieur Alain Chabrolle n'étant plus conseiller communautaire, il convient d'élire un nouveau représentant suppléant au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0062 en date du 28 mai 2001 ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Désigne madame Michèle Vullien en tant que représentante suppléante de la Communauté urbaine au sein de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,